

Souffrance au travail à France Télévisions

Faut-il attendre le pire ?

LIMINAIRE DU CSE SIÈGE DES 20 ET 21 MAI 2026

La fièvre monte, il est urgent de connaître l'origine du mal. Mais sans thermomètre, comment mesurer correctement la gravité de la situation ? Aujourd'hui, le sentiment qui domine est celui d'une direction qui veut avancer seule. Venir ici en CSE et s'expliquer devant les élus est devenu pour la plupart de nos dirigeants, un passage pénible, obligé, une perte de temps.

Pourtant travailler intelligemment avec les instances du personnel, permettrait d'anticiper les tensions plutôt que de les subir une fois les décisions contestées. Cela sécurise juridiquement les projets, réduit les risques de blocage et améliore l'acceptabilité des changements auprès des salariés.

Le dernier exemple en date illustre malheureusement ce fonctionnement. L'inspection du travail a refusé d'accorder à la direction une dérogation au-delà des 48 heures pour le Festival de Cannes et le Tour cycliste Auvergne Rhône-Alpes. Elle a relevé un certain nombre d'irrégularités et d'éléments manquants dans les dossiers présentés. Pourtant, ces difficultés avaient déjà été pointées par les élus du CSE Siège. Si ces alertes avaient été entendues à temps, les corrections nécessaires auraient pu être apportées, évitant à la fois une mise en difficulté de l'entreprise et une situation anxiogène pour les salariés concernés.

Depuis plusieurs années, les alertes se multiplient à France Télévisions. Alertes des élus, alertes des salariés, alertes de la médecine du travail, alertes sur les risques psychosociaux, alertes sur les conséquences des transformations menées à marche forcée.

Pendant ce temps, la direction préfère avancer seule, comme si écouter devenait une faiblesse plutôt qu'une nécessité.

Ceux qui prescrivent et ceux qui proscrivent

Ce constat rappelle inévitablement d'autres précédents. Pardon pour cette nouvelle comparaison avec France Télécom mais nos trajectoires sont tellement semblables qu'il nous semble important d'y revenir encore aujourd'hui.

Avant que n'éclate publiquement la crise sociale que l'on connaît, les signaux faibles existaient déjà : médecins du travail épuisés, salariés en souffrance, alertes ignorées,

isolement des acteurs de prévention, transformations imposées sans prise en compte suffisante des conséquences humaines.

Les médecins du travail de France Télécom décrivaient déjà ce sentiment d'impuissance face à une organisation devenue sourde aux alertes internes. Le docteur Stéphane Rochdi avant sa démission en 2007 expliquait alors *"ne pas se sentir écouté par sa direction..."*

Un de ses confrères lui aussi démissionnaire en 2009, le docteur Jean-Marc Le Mot écrivait *"que le système de management de santé au travail de France Télécom lui procurait la pénible impression de jouer un rôle mineur..."* Il disait aussi *"ressentir un sentiment d'isolement, d'impuissance et un manque de reconnaissance »*. Ces témoignages résonnent aujourd'hui de manière troublante.

À France Télévisions aussi, les signaux se multiplient.

La médecine du travail alerte sur la montée des risques psychosociaux dans un contexte de transformations permanentes. Ses alertes restent sans réponse. Les médecins eux-mêmes se retrouvent en surcharge, contraints de traiter une multitude de situations complexes. Ils ne sont pas plus écoutés... L'un d'entre eux vient d'ailleurs de quitter l'entreprise. Un seul départ, certes. Mais faut-il attendre qu'ils soient plusieurs pour commencer à s'inquiéter ?

Les chiffres eux-mêmes devraient nous alerter.

Le dernier rapport de la CSSCT Siège (Commission Santé et Sécurité et Conditions de Travail) inquiète.

L'indicateur de gravité de l'absentéisme et les accidents de travail augmentent. **Les arrêts longue durée de plus de 135 jours représentent désormais près de 60 % de l'absentéisme. Ils ont augmenté de 11 % en un an (+ 31% d'augmentation de ces arrêts sont à l'info).**

Combien de personnels se trouvent aujourd'hui en dépression ou en burn-out ? Ces données ne sont pas anecdotiques. Elles traduisent une dégradation profonde des conditions de travail et un épuisement croissant des salariés.

Qu'attend la direction pour enfin réagir ?

À France Télévisions, la dernière étude sur la souffrance au travail et les risques psychosociaux remonte à 2013 après le suicide de deux salariés.

La direction de l'époque avait alors mandaté un cabinet d'expertise et le sociologue Henri Vaquin pour réaliser un diagnostic des risques liés à la transformation profonde du groupe. (France Télévisions avait à l'époque décidé la fusion des différentes chaînes publiques dans une entreprise unique.)

Ce rapport pointait *“une désorganisation pathogène”* des salariés stressés qui avaient le sentiment que leur métier était cassé. Parmi les principaux constats on retrouvait déjà à l'époque *“la perte de sens, la multiplication d'injonctions contradictoires, la peur du déclassement, un sentiment d'abandon managérial...”*

13 ans plus tard, n'observons-nous pas le même constat ?

Il est urgent d'agir !

Mesurer objectivement la réalité sociale d'une entreprise n'est pas un danger. Refuser de la regarder, en revanche, peut le devenir.

C'est précisément ce qu'avait permis le « baromètre de la souffrance au travail » mis en place à France Télécom : objectiver les effets des restructurations brutales, mettre en lumière les conséquences humaines des transformations imposées, et démontrer que les alertes n'étaient ni isolées ni exagérées. Cet outil avait contribué à faire éclater une vérité que certains refusaient alors de voir.

Nous demandons aujourd'hui qu'un dispositif similaire soit enfin mis en place à France Télévisions : un véritable baromètre social global, indépendant et transparent.

Il permettra d'évaluer précisément les effets des réorganisations, des transformations permanentes et des méthodes de management sur la santé physique et mentale des salariés.